

Le thème du festival est choisi par Alain Vasseur, qui en est le directeur artistique. Ce chef d'orchestre donne la priorité aux artistes régionaux. En effet, le rayonnement géographique du festival s'opère sur les 4 départements bourguignons ainsi que sur l'agglomération de Besançon.

Le festival mobilise des moyens humains : les salariés qui s'occupent du festival, les bénévoles et les adhérents qui mettent la main à la pâte pour la partie logistique (transport, restauration, accueil des artistes...). La couverture médiatique s'organise sur différents formats : affiches, Facebook, site internet (newsletter), dans la presse quotidienne régionale, France 3.



*Une partie de l'équipe de l'association « itinéraires singuliers » dans ses locaux...*

Camille nous donne les rendez – vous à ne pas manquer !

- Le 30 Mars, au théâtre des Feuillants « **Frère Animal (second tour)** », spectacle musical
- **week-end artistique les 08 et 09 avril**, à la Chartreuse avec différents spectacles de théâtre d'objets, de clowns, des espaces de poésie...
- **Le 15 avril à la Maison Phare**, quartier de Fontaine d'Ouche, autour de la thématique « **exil et migration** » avec 2 spectacles dont un pour le jeune public « crocodile », l'autre pour les adultes avec un film et apéro-concert.
- une représentation théâtrale aura lieu au TDB les 19, 20 et 21 Avril avec Laurence Vielle autour du spectacle « **René, qu'est-ce qui te fait vivre?** »
- **De nombreuses expositions** d'art plastique sur l'agglomération dijonnaise dont celle de Micheline Jacques à « l'hostellerie » du centre hospitalier de la Chartreuse.

Demandez le programme... il est disponible à Bachelard.

Alors bon festival!! Bonne quête des profondeurs!!

# LE HAUT PARLEUR

Journal de l'espace des expressions Gaston Bachelard

NUMERO 4

MARS 2017

## Le printemps pousse...

Aux urnes, citoyens ! 23 avril et 7 mai, 11 puis 18 juin, le peuple est amené à élire le nouveau Président de la République et les députés. En conséquence, ce numéro consacre un dossier « citoyen, politique, élection » . Etre citoyen au XXIème siècle, c'est aussi agir pour l'urgence écologique : vous retrouverez donc des pistes pour réduire notre impact sur l'environnement ainsi que des « éco-gestes » pour préserver la planète... ça chauffe !

Côté culture, Itinéraires Singuliers, une association qui lutte par l'art et la culture contre l'exclusion, nous propose son festival dont le thème est « Profondeurs » avec, en outre, des spectacles à ne pas manquer. Au printemps arrive la Saint Patrick, fête traditionnelle irlandaise. Pour vous faire voyager dans cette ambiance celtique, Emmanuel vous a concocté une playlist à écouter sans modération...

Bonne lecture !

*Sunday bloody Sunday – U2*

*Zombie – The Cranberries*

*Runaway – The Coors*

*Devils dance floor – Flogging Molly*

*Dirty old town – The Pogues*

*Do they know it's Christmas 2014 – Bob Geldolf*

*Summer in Siam – The Pogues*

*Devils dance floor – Flogging Molly*

*The Orinocoflow – Enya*

*I'm shipping up to Boston – Dropkick Murphys*

*Nothing compares 2U – Sinead O'Connor*    *Irish rover – The Dubliners*



## ELECTIONS : VOTRE VOIX COMPTE

C'est bientôt les présidentielles : le dimanche 23 avril 2017 aura lieu le premier tour et le dimanche 7 mai le second, qui prononcera le nom du nouveau président de la république française. L'élection se déroule entre 20 et 35 jours avant l'expiration du mandat du président de la république actuel, François Hollande. Rappelons que le président ne peut effectuer que 2 mandats consécutifs de 5 ans chacun.

L'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours, seuls les 2 candidats arrivés en tête au premier tour restent en compétition pour le second.

En France, pour devenir candidat à la présidence, il faut avoir la nationalité française, être âgé de 18 ans révolus et avoir obtenu le parrainage de 500 élus nationaux ou locaux.

Tous les citoyens majeurs français, peu importe leur âge, leur sexe, leur origine, leur religion ou leurs idéaux politiques inscrits sur les listes électorales sont en droit de voter : c'est le suffrage universel. Il est l'expression de la souveraineté populaire et de la volonté générale dans un régime démocratique.

Toutefois, les femmes n'ont pas toujours eu le droit de vote : ce n'est qu'à partir du 21 avril 1944 que le droit de vote a été signé par Charles de Gaulle depuis Alger, autorisant donc les femmes à exprimer leurs opinions politiques. Ce droit n'a pu être effectif qu'à partir de 1945.



### Quelques Rappels

- Le rôle du président est de veiller au respect de la Constitution, de nommer le Premier ministre et de présider le conseil des ministres. Il est le chef des armées, il peut dissoudre l'Assemblée Nationale (après consultation du Premier ministre et des Présidents des assemblées), soumettre au référendum des projets de loi. Il représente également notre pays à l'étranger.
- Le Premier ministre, aussi appelé chef du Gouvernement, est le bras droit du président. Il le représente en son absence, à sa destitution ou en cas de décès. Il est à la tête du gouvernement.
- Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Il constitue la seconde moitié du pouvoir exécutif, la première étant détenue par le président de la république.
- Le Parlement est composé de deux chambres aux missions communes : elles représentent, enquêtent, délibèrent, légifèrent et contrôlent les lois.
- Toutefois... l'Assemblée Nationale a le dernier mot sur le vote d'une loi et elle est capable de renverser le Gouvernement.

Le Sénat, quant à lui, est la deuxième « chambre » : il assume les mêmes fonctions que l'Assemblée Nationale, bien qu'il défende en plus les collectivités territoriales.

### Le vote

Il est important de garder en tête que c'est à la fois un droit, mais aussi et surtout un devoir. La démocratie nous permet de nous exprimer, de choisir son candidat, et c'est une chance puisque dans certains pays, il n'y a pas de droit de vote : au 21<sup>ème</sup> siècle, la dictature existe malheureusement encore.

C'est pour ces raisons qu'il est primordial d'aller voter ce printemps, de ne pas rester passif !

**Vive la France, vive la démocratie !!!**

## ITINERAIRES SINGULIERS OUVRE SON DIXIEME FESTIVAL : « PROFONDEURS »



Nous rencontrons ce jour Camille Bouchery, chargée de communication, pour nous présenter l'association Itinéraires Singuliers, créée en 2000 au sein du Centre Hospitalier de la Chartreuse. Celle-ci accompagne des projets artistiques en direction de personnes en situation d'exclusion. L'association est labellisée pôle ressource « Arts Cultures Santé Handicap » (2016) en Bourgogne Franche-Comté.

Cette dernière s'articule autour de 3 missions principales. D'abord un festival les années impaires, comme en 2017 ; une biennale les années paires ; enfin, un pôle ressource « art, culture et handicap » doté d'un lieu d'exposition et de diffusion artistique implanté au sein du Centre Hospitalier de la Chartreuse, et sur lequel nous avons rédigé un article dans notre précédent numéro.

Fort de ces trois axes, l'association Itinéraires Singuliers entend lutter contre l'exclusion grâce à l'art et la culture, notamment en cherchant à toucher les publics « éloignés » de cette dernière. L'accès à celle-ci, c'est « donner envie aux personnes de pousser des portes » ; comprendre que petits, grands, malades, handicapés ont le droit de pouvoir s'exprimer et créer.

Ainsi, un an avant l'ouverture du festival, au printemps 2016 donc pour le festival à venir, toutes les structures sanitaires et sociales de la région sont invitées à s'emparer du thème proposé et à produire des créations artistiques en lien avec lui. A partir du mois de septembre suivant, les salariés de l'association commencent à se déplacer en région pour suivre et accompagner les différentes créations. En parallèle, il faut planifier et assurer toute la partie administrative et technique que demande l'organisation d'un tel événement.